

3 266 enfants étrangers adoptés en France en 2008

Principaux pays d'origine, en 2008
en nombre d'enfants étrangers adoptés en France

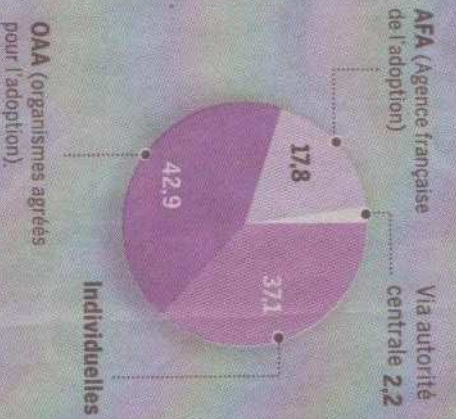


Nombre d'adoptions internationales
en France

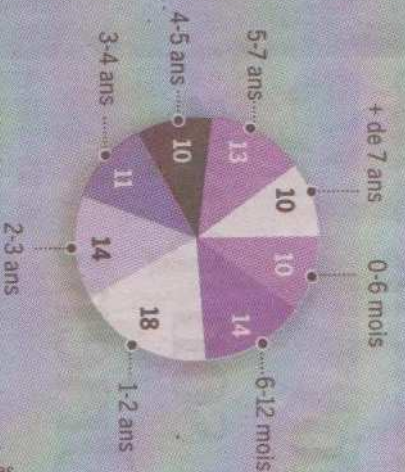


Source : ministère des affaires étrangères

Différentes voies d'adoption en 2008
en %



Répartition par tranche d'âge en 2007
en %



Cinq principaux pays d'origine

Après une forte baisse en 2007, le nombre d'enfants étrangers adoptés en France a légèrement progressé : selon les chiffres communiqués lundi 26 janvier par le Quai d'Orsay, 3 266 enfants ont été accueillis dans une famille française en 2008, venant d'Haiti (731 adoptions), d'Ethiopie (484), de Russie (315), de Colombie (305) et du Vietnam (284).

La baisse de 2007 était liée à la « moratilisat » des procédures : la convention internationale de La Haye de 1993 interdite aux familles d'engager des démarches individuelles et de réaliser des transactions financières. Pendant la refonte de leur législation, les pays signataires sont fermés à l'adoption et, ensuite, ils privilégient, comme le prévoit la convention, les adoptions sur leur propre sol.

Mais le recul des adoptions avait aussi des origines proprement françaises mises en lumière, en août 2008, par un rapport de l'ancien directeur du *Monde* Jean-Marie Colombani. Depuis, le gouvernement a commencé à réformer l'adoption : un réseau de volontaires s'installe dans les pays d'origine, les actions de coopération humanitaire en faveur de l'enfance privée de famille ont été encouragées et une autorité centrale devrait être créée au ministère des affaires étrangères courant 2009. ■

INDIVIDUELLE, RÉGULIÈRE, ANECTODALE PERMET DES CONDICTIONS À FAIBLE COÛT ET RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT